APPARTEMENT A206

T3

R+2

Surfaces Habitables

Nom	Surface
Séjour - Cuisine	28.62 m²
Chambre 01 (principale)	11.17 m²
Chambre 02	11.56 m²
Salle d'eau	6.00 m²
Circulation	5.46 m²
Entrée	4.00 m²
Surface totale	66.86 m²

Surfaces Annexes

Nom	Surface
Balcon	9.49 m²
Balcon	7.21 m²
Balcon	7.30 m²
Surface totale	24.00 m²

Legende

CUI	Cuisine
LV	Lave - vaisselle
LL	Lave - linge
F	Réfrigérateur
TRI	Tri - sélectif
	Tableau électrique
PF	Porte - Fenêtre
F	Fenêtre
VR	Volet - roulant
PL	Placard
EP	Descente eaux pluviales
	Faux plafond / Soffite
SS	Siphon - sanitaires
	Radiateur
	Sèche-serviettes
RP	Robinet de puisage

LAMBERT
.LÉNACK

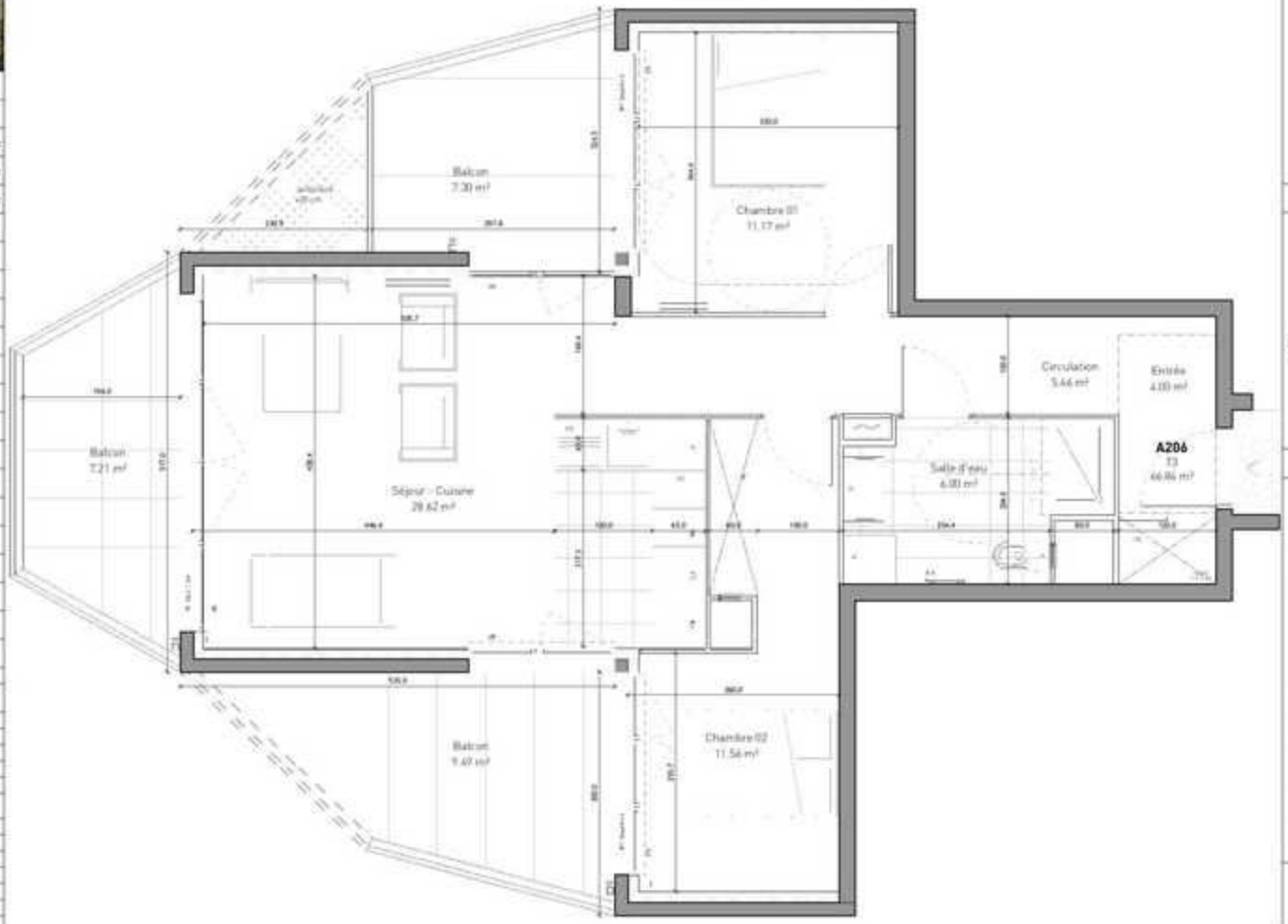

Meudon - Pointe de Trivaux
lots 7A, 4B1 et 4B2.

Contruction de 38 logements

ICADE

Quartz

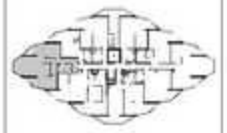

Nota

- Echantillon des revêtements techniques, aides de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportés à ce plan.
- Les surfaces et les cotes indiquées (dimensionnels et architecturaux) sont données sur tableau des réglementaires et contractuelles.
- Les reflets, faux plafonds, retombées, gaines, sont susceptibles d'exister en situation, nombre et dimensions.
- Les emplacements, notamment, regards ne sont pas figurés.
- Les prescriptions figurant sur le plan de présentation ou sur une notice ne peuvent faire l'objet de modifications, sauf bien en raison du type.
- Des modifications mineures ou des aménagements de détail nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés sur les plans.
- La surface habitable correspond à la surface du sol.
- Les aménagements intérieurs sont indiqués, mais le suggestifs ne sont pas fournis.
- La teinte indiquée dans la chambre est à titre indicatif de la future tendance. La teinte exacte sera fournie.
- Le rectangle dans l'entrée et la salle de bain, ne concerne la chambre handicapée, et ces cotes sont équivalentes à titre indicatif pour respect de la norme.

N

Date	17/12/2020
Echelle	Graphique